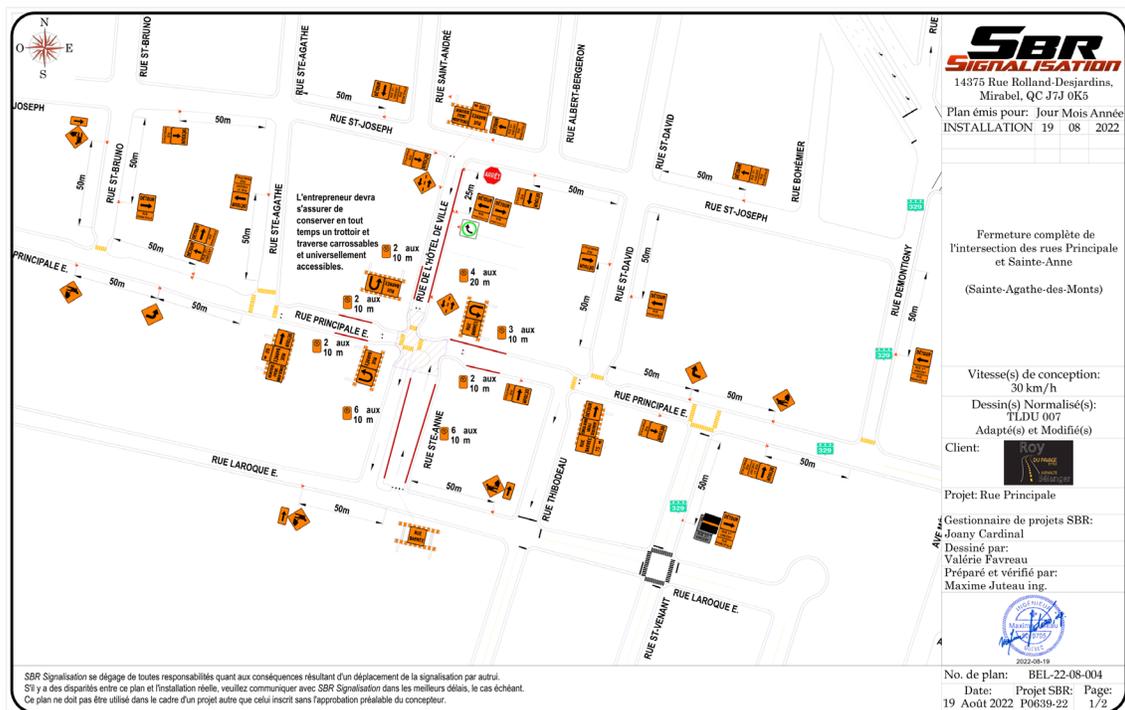


## ENTRAVE À LA CIRCULATION À L'INTERSECTION DES RUES PRINCIPALE / DE L'HÔTEL DE VILLE / SAINTE-ANNE

Sainte-Agathe-des-Monts, le 16 septembre 2022 – La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts informe la population d'une entrave à la circulation à l'intersection des rues Principale / de l'Hôtel de Ville / Sainte-Anne, et ce, pour une période de deux semaines.

### MODIFICATIONS À LA CIRCULATION

L'intersection de la rue Principale / de l'Hôtel de Ville / Sainte-Anne est fermée à la circulation. À noter que l'accès aux piétons demeure possible tout au long des travaux. Les automobilistes sont invités à suivre la signalisation de détour mise sur place pour contourner les entraves :



## Ici bat le cœur des Laurentides

<b>Notes Générales:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Le fond de plan est à titre indicatif seulement.</li><li>Identifiés ou non au plan, les panneaux permanents contradictoires devront être masqués conformément aux normes.</li><li>Les accès multiples aux commerces et aux propriétés riveraines ne peuvent être entravés de façon simultanée.</li><li>Le client demeure responsable en tout temps de l'aménagement et de l'entretien des chemins de déviation et de détour.</li><li>Les clôtures de chantier seront fournies et installées par le client.</li><li>Prévoir des signaleurs en quantité suffisante pour gérer la circulation aux accès chantier, aux intersections et extrémités des contresens, aux traverses piétonnières entravées et aux résidences entravées; T-60 requis à chaque approche.</li><li>Lors de la circulation à contresens, s'assurer d'utiliser un contournement d'obstacle adéquat à chaque extrémité du balisage et à chacune des rues transversales.</li><li>Ce plan n'est pas un plan de marquage. Les lignes à effacer et à marquer sont représentées uniquement afin de faciliter la vue d'ensemble de l'entrave. Une firme spécialisée en marquage routier doit être consultée.</li><li>Le client demeure responsable d'effacer tout marquage contradictoire avec la configuration du chantier.</li><li>Ce plan ne représente pas les modifications aux glissières permanentes. Une firme spécialisée dans l'installation de ces glissières doit être consultée.</li><li>Feux de circulation permanents, à mettre en mode clignotant.</li><li>Les panneaux d'abaissement de vitesse doivent être répétés à tous les 500m et/ou après chaque intersection.</li><li>Au besoin, la planche TCD 091 sera utilisée lors de l'ouverture des voies.</li><li>Ces panneaux devront être utilisés, au besoin et selon la configuration réelle, si la chaussée n'est pas pavée au moment de l'ouverture.</li><li>Toute la signalisation grisée est déjà installée et en fonction selon un ou des précédent(s) plan(s).</li></ul>	<b>Circulation en alternance (signaleurs, feux, barrières de contrôle):</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Les signaleurs seront présents au chantier selon le besoin de l'entrepreneur et avec leur planche TCD-005A.</li><li>Au besoin, des signaleurs en quantité suffisante devront être présents pour arrêter les cyclistes lors de l'entrée/sortie des camions via les chemins de traverse.</li><li>L'aire de travail peut être dans une direction ou dans l'autre à la fois et la barricade doit être positionnée en conséquence de la voie fermée.</li><li>L'aire de travail et toute sa pré-signalisation pourront être déplacées selon l'avancement des travaux.</li><li>Afin de respecter les spécifications des feux de chantier, l'aire de travail doit avoir une longueur maximale de 500m.</li><li>Lorsque la flèche lumineuse est requise en présence de signaleurs, elle sera en mode barre et fixée sur le camion du signaleur.</li><li>À des fins de sécurité lors des travaux en soirée et de nuit, le signaleur doit toujours être en camion (ratio 1 pour 1).</li><li>Si la distance entre les deux signaleurs est telle que la communication entre eux est difficile, la présence d'un véhicule escorte est requise.</li><li>Les signaleurs seront en fonction lors de la présence de travailleurs sur le chantier, de jour et en semaine lorsqu'il y a des travaux.</li><li>Les feux de chantier seront en fonction lorsqu'il n'y a pas de travailler sur le chantier, de nuit, lors des fins de semaine et des jours fériés.</li><li>Lorsque positionnés à une intersection, les feux de chantier doivent être positionnés de manière à être visible de chacune des approches.</li><li>Les signaleurs routiers s'occuperont également de gérer les piétons qui devront contourner l'aire de travail.</li></ul>	<b>Légende</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Aire de travail</li><li>Barricade (TB-1/TB-2)</li><li>Panneaux Signalisation: 600x600</li><li>Panneaux Piétons/Cyclistes</li><li>Repère Visuel TRV-3</li><li>Repère Visuel TRV-7</li><li>Repère Visuel TRV-10</li><li>Stationnement interdit</li><li>Arrêt interdit</li><li>Glissière de béton (Jersey)</li><li>Atténuateur d'impact</li><li>Clôture de chantier</li><li>Panneau message variable</li><li>Véhicule d'accompagnement</li><li>AIFV</li><li>Cache-panneau</li></ul>	<b>Fond de plan</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Logo autoroute</li><li>Logo route numérotée</li><li>Borne kilométrique</li><li>Traverse piétons</li><li>Traverse cyclistes</li><li>Cyclistes</li><li>Piétons</li><li>Voie réservée</li><li>Voie fermée</li><li>Arrêt d'autobus</li></ul>	<b>Alternance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Feu de chantier + décompte</li><li>Signaleur routier</li><li>Barrière de contrôle</li></ul>	<b>SBR SIGNALISATION</b> 14375 Rue Rolland-Desjardins, Mirabel, QC J7J 0K5 Plan émis pour: Jour Mois Année INSTALLATION 19 08 2022	
						Fermeture complète de l'intersection des rues Principale et Sainte-Anne (Sainte-Agathe-des-Monts)
						Vitesse(s) de conception: 30 km/h
						Dessin(s) Normalisé(s): TLDU 007
						Adapté(s) et Modifié(s)
						Client:
						Projet: Rue Principale
						Gestionnaire de projets SBR: Jonny Cardinal
						Dessiné par: Valérie Favreau
						Préparé et vérifié par: Maxime Juteau Ing.
						No. de plan: BEL-22-08-004
						Date: 19 Août 2022
						Projet SBR: P0639-22
						Page: 2/2

Veuillez cliquer [ici](#) pour télécharger le plan de signalisation des travaux.

### NATURE ET DURÉE DES TRAVAUX

Le chantier consiste à refaire le pavage et les traverses piétonnières de l'intersection en question. Les travaux ont débuté le mercredi 14 septembre et devraient se terminer le mercredi 28 septembre prochain. Il est à noter que la durée des travaux peut varier, notamment en raison des conditions météorologiques.

### À PROPOS DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Ville de services au cœur des Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts a beaucoup à offrir. Avec le joyau qu'est le lac des Sables au cœur de son centre-ville, elle se démarque par sa qualité de vie en plein essor, la quantité des services professionnels et institutionnels qu'on y retrouve, de même que son offre commerciale. Sa proximité avec l'eau et la montagne en font un endroit unique et recherché. Ses plages publiques, son centre de plein air, ses sentiers de randonnée, son centre sportif Damien-Héту avec aréna et piscine, le réputé Théâtre le Patriote et la bibliothèque Gaston-Miron lui permet d'offrir à ses citoyens un milieu de vie où il fait bon vivre.

Information et source :

**50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9**

**Tél. : 819-326-4595 Téléc. : 819-326-5425 info@vsadm.ca**

## Ici bat le cœur des Laurentides

### **Laurie Michaud**

Responsable des communications

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

819-326-4595, poste 3215

[michaud.laurie@vsadm.ca](mailto:michaud.laurie@vsadm.ca)

**50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9**

**Tél. : 819-326-4595 Téléc. : 819-326-5425 [info@vsadm.ca](mailto:info@vsadm.ca)**